



Ecole privée Saint Joseph
5, rue de la Sablière
85230 Saint Urbain
Tél : 02.51.68.83.54

BULLETIN D'INFORMATIONS N°9
Mai 2019

1- PHOTOS SCOLAIRES :

**Le photographe scolaire passera à l'école
vendredi 17 mai, dès 9h.**

Nous vous demandons de compléter l'autorisation jointe et de la retourner à l'école au plus tard le vendredi 17 mai. Merci.

2- RENCONTRE INFORMATION NOUVEAUX ELEVES :

Afin de préparer l'année scolaire 2019-2020 et l'accueil de nouvelles familles, une rencontre est proposée :

le mardi 11 juin, de 16h 45 à 17h30.

Nelly accueillera les nouveaux élèves et leurs familles. Des parents de l'APEL seront également présents.

3- PREVENTION ROUTIERE :

Les temps de prévention routière, animée par Madame Marie-Laurence Malbec de la Communauté de Communes sont annulés pour cette année scolaire. Merci de votre compréhension.

4- ACCUEIL DES ELEVES DE CM2 AU COLLEGE ST JOSEPH DE CHALLANS :

Les élèves de CM2 seront accueillis au collège Saint Joseph de Challans, le jeudi 27 juin où ils passeront la matinée. Ils mangeront le midi au self du collège. Ils se déplaceront en car avec d'autres élèves de CM2 du secteur.

5- PRIX DES INCORRUPTIBLES :

Comme l'année dernière, nous avons participé au Prix des Incorruptibles, premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs, en faisant découvrir aux enfants plusieurs livres adaptés à leur tranche d'âge. Chaque élève a voté pour le titre qu'il a préféré.

Cet été les Incorruptibles vous offrent 7 applications gratuites disponibles sur tablettes et smartphones du 1er juillet au 31 août 2019. Retrouvez 7 livres sélectionnés par les Incorruptibles accompagnés de témoignages d'auteurs, de lectures à voix haute, de jeux et de nombreuses surprises. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur le site :

<http://www.lesincos.com/lectures-ete.html>

et ainsi être informés dès la mise à disposition de l'application.



AUTORISATION POUR LA PRISE DE VUE
PAR LE PHOTOGRAPHE SCOLAIRE
le 17 mai 2019

Je, soussigné(e)

responsable légal(e) de l'enfant :

.....

en classe de

- Autorise mon enfant à être pris en photo **avec sa classe** :

OUI NON (entourer votre réponse)

- Autorise mon enfant à être pris en photo **avec ses frères et soeurs présents à l'école** :

OUI NON (entourer votre réponse ou rayer cette phrase si vous n'êtes pas concernés)

- Autorise mon enfant à être pris en photo **individuellement** :

OUI NON (entourer votre réponse)

Le

A

Signature des parents :

AUTORISATION POUR LA PRISE DE VUE
PAR LE PHOTOGRAPHE SCOLAIRE
le 17 mai 2019

Je, soussigné(e)

responsable légal(e) de l'enfant :

.....

en classe de

- Autorise mon enfant à être pris en photo **avec sa classe** :

OUI NON (entourer votre réponse)

- Autorise mon enfant à être pris en photo **avec ses frères et soeurs présents à l'école** :

OUI NON (entourer votre réponse ou rayer cette phrase si vous n'êtes pas concernés)

- Autorise mon enfant à être pris en photo **individuellement** :

OUI NON (entourer votre réponse)

Le

A

Signature des parents :

